



**Assemblée générale
Conseil de sécurité**

Distr.
GÉNÉRALE

A/52/951
S/1998/515
16 juin 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Cinquante-deuxième session
Points 10, 81 et 111 de l'ordre
du jour
RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR
L'ACTIVITÉ DE L'ORGANISATION
MAINTIEN DE LA SÉCURITÉ INTERNATIONALE
DROIT DES PEUPLES À L'AUTODÉTERMINATION

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Cinquante-troisième année

Lettre datée du 11 juin 1998, adressée au Secrétaire
général par le Représentant permanent du Pakistan
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai pour instruction de me référer à votre conversation téléphonique d'hier avec le Premier Ministre et à votre lettre du 10 juin 1998.

Je tiens à vous informer que le Pakistan a proposé officiellement aujourd'hui au Gouvernement indien de reprendre le dialogue Pakistan-Inde.

Une proposition à cet effet a été transmise au Haut Commissaire de l'Inde à Islamabad. Nous avons proposé également que les Secrétaires aux affaires étrangères de nos deux pays portent une attention spéciale et donnent la priorité aux questions de la paix et de la sécurité au Jammu-et-Cachemire. Nous avons aussi fait connaître à l'Inde que nous sommes prêts à parvenir à des mesures de prévention des conflits et de retenue et de stabilisation nucléaires et classiques.

Nous voulons croire que ces propositions, conformes au désir sérieux du Premier Ministre, M. Nawaz Sharif, de poursuivre un dialogue de fond efficace avec l'Inde, provoqueront une réponse en tous points favorable.

Le Gouvernement pakistanais a aussi annoncé aujourd'hui un moratoire unilatéral pour les essais nucléaires. Nous nous sommes déclarés prêts à officialiser cette démarche, au niveau régional d'abord, comme une importante mesure de confiance avec l'Inde.

Le texte des déclarations officielles publiées par le Gouvernement pakistanais à ce sujet est joint à la présente lettre.

Nous vous sommes profondément reconnaissants de vos efforts pour encourager un processus de paix positif et sérieux entre le Pakistan et l'Inde, qui envisagerait tous les problèmes, y compris le problème central du Jammu-et-Cachemire, d'une manière juste et équitable.

Nous attendons avec intérêt la visite de votre Envoyé personnel au Pakistan la semaine prochaine.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale, et de le faire distribuer en tant que document de ces organes.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Ahmad KAMAL

ANNEXE I

Déclaration à la presse publiée le 11 juin 1998 par
le Gouvernement pakistanais

Le 3 mai 1998, le Gouvernement pakistanais avait annoncé que la série actuelle d'essais nucléaires s'était achevée. Les essais qui ont eu lieu les 28 et 30 mai 1998 étaient une réponse naturelle afin de rétablir l'équilibre stratégique qui avait été faussé par l'armement de l'Inde en engins nucléaires et ses actions et déclarations provocatrices ultérieures dirigées contre le Pakistan.

Le Gouvernement pakistanais a déclaré à de nombreuses reprises qu'il ne souhaite pas entrer dans une course à l'armement avec l'Inde. Le Pakistan cherche activement à assurer la prévention des conflits et à favoriser des mesures de retenue et de stabilisation nucléaires et classiques entre le Pakistan et l'Inde.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement pakistanais a décidé d'annoncer un moratoire unilatéral pour les essais nucléaires. Nous sommes prêts à entreprendre de manière constructive, avec l'Inde et les autres membres de la communauté internationale, l'officialisation de ces dispositions. Pour commencer, nous sommes prêts à parvenir à un accord de renonciation aux essais nucléaires avec l'Inde qui serait une importante mesure de confiance à l'échelon régional.

Le Gouvernement pakistanais exprime l'espoir que l'Inde avancera dans la même direction et contribuera à la création d'un environnement régional favorable en prenant de nouvelles mesures effectives pour mettre fin à la crise de sécurité et promouvoir une paix et une stabilité durables en Asie du Sud.

ANNEXE II

Déclaration à la presse publiée le 11 juin 1998 par
le Gouvernement pakistanais

Le Premier Ministre a réaffirmé à plusieurs reprises que le Pakistan souhaite engager, de manière constructive, un dialogue de fond efficace avec l'Inde.

En conséquence, le Secrétaire aux affaires étrangères a fait part officiellement aujourd'hui au Haut Commissaire de l'Inde d'une proposition du Pakistan tendant à la reprise du dialogue entre le Pakistan et l'Inde sur la base de l'accord conclu le 23 juin 1997 entre les deux parties.

Le Pakistan a proposé qu'en raison de la situation actuelle, les deux parties examinent, à titre prioritaire, les problèmes de la paix et de la sécurité et du Jammu-et-Cachemire à la reprise des pourparlers.

Le Pakistan a proposé également qu'en rapport avec la paix et la sécurité, une attention spéciale et urgente soit accordée à l'obtention d'un accord mutuel sur des mesures de prévention des conflits et des mesures de retenue et de stabilisation nucléaires et classiques.

Le Pakistan est convaincu que, simultanément avec le dialogue bilatéral, la communauté internationale poursuivra le vaste processus politique de stabilisation de l'Asie du Sud nucléarisée et la recherche d'un règlement juste du différend sur le Jammu-et-Cachemire, comme promis par les Ministres des affaires étrangères des cinq membres permanents du Conseil de sécurité dans leur communiqué commun publié à Genève le 4 juin 1998. Le Conseil de sécurité a aussi donné mandat au Secrétaire général de poursuivre sa participation à ces efforts. Dans une lettre adressée au Premier Ministre le 10 juin, le Secrétaire général a offert d'encourager et de faciliter ce processus. Islamabad attend la visite prochaine au Pakistan de l'Envoyé personnel du Secrétaire général.
